

1GV
Société Civile Immobilière au capital de 10 000.00 €
Siège social : 10 rue Jean Goujon 75008 PARIS
812 506 657 RCS PARIS

**PROCES VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 14 FEVRIER 2025**

**L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ,
LE 14 FÉVRIER, À DIX HEURES,
L'ASSOCIÉ UNIQUE A ÉTABLI LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL**

L'associé unique est en possession des documents suivants :

- Les statuts de la société,
- Le texte des décisions proposées.

L'associé unique est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert de siège social
- Modification corrélative de l'article 5 des statuts,
- Pouvoirs pour formalités.

L'associé unique prend les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social au 7, rue Darcet 75017 PARIS à effet du 6 mars 2025.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la résolution qui précède, l'associé unique décide de modifier comme suit l'article 5 des statuts :

Le siège social est fixé au 7, rue Darcet – 750017 Paris.

Il peut être transféré en tout autre endroit du même département par simple décision de la gérance sous réserve d'une ratification par la plus prochaine assemblée générale ordinaire des associés, et en tout autre lieu, par décision collective extraordinaire des associés.



Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Monsieur Sina MOULOU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sina MOULOU', written over a horizontal line.